

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**DINITROL 582 Cleaning Towel**

Révision: 22.01.2026

Code du produit: 86582

Page 1 de 11

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**
**1.1. Identificateur de produit**

DINITROL 582 Cleaning Towel

Nom de la substance: Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics  
 Numéro d'Enregistrement 01-2119475515-33-  
 REACH:  
 N° CE: 927-510-4

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisation de la substance/du mélange**  
 détergent

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: DINOL GmbH  
 Rue: Pyrmonter Strasse 76  
 Lieu: D-32676 Luegde  
 Téléphone: + 49 (0) 5281 982980  
 E-mail: msds@dinol.com  
 Interlocuteur: Labor  
 Internet: www.dinol.com  
 Service responsable: msds@dinol.com

Téléfax: + 49 (0) 5281 9829860

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** centres antipoison et de toxicovigilance numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**
**2.1. Classification de la substance ou du mélange**
**Règlement (CE) n° 1272/2008**

Flam. Liq. 2; H225  
 Skin Irrit. 2; H315  
 STOT SE 3; H336  
 Asp. Tox. 1; H304  
 Aquatic Chronic 2; H411

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage**
**Règlement (CE) n° 1272/2008**

**Mention** Danger

**d'avertissement:**

**Pictogrammes:**


**Mentions de danger**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**DINITROL 582 Cleaning Towel**

Révision: 22.01.2026

Code du produit: 86582

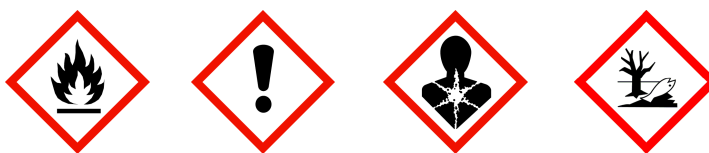
Page 2 de 11

P273	de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P280	Éviter le rejet dans l'environnement.
P301+P310	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
P304+P340	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

**Étiquetage particulier**

Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

**Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml**
**Mention** Danger

**d'avertissement:**
**Pictogrammes:**

**Mentions de danger**

H304

**Conseils de prudence**

P301+P310

**2.3. Autres dangers**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**
**3.1. Substances**
**Composants pertinents**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
	Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics			100 %
	927-510-4		01-2119475515-33-	
	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H225 H315 H336 H304 H411			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
	927-510-4	Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics	100 %
	par inhalation: CL50 = >193 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = >2600 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg		

**Information supplémentaire**

Hydrocarbons meet the requirements for not being classified as carcinogenic (&lt;0,1% benzene alt&lt;3% (w/w) DMSO extract (IP 346)).

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1. Description des mesures de premiers secours**
**Indications générales**

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**DINITROL 582 Cleaning Towel**

Révision: 22.01.2026

Code du produit: 86582

Page 3 de 11

Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin.

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

**Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Effet irritant:

Maux de tête

État semi-conscient

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

mousse résistante à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Poudre d'extinction, Brouillard d'eau.

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Combustible. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Formation de: Monoxyde de carbone

**5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Combinaison complète de protection.

**Information supplémentaire**

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

**Pour les secouristes**

Pour des informations complémentaires, voir section 8 de la FDS.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**DINITROL 582 Cleaning Towel**

Révision: 22.01.2026

Code du produit: 86582

Page 4 de 11

infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Pour la rétention**

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).  
Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).  
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Élimination.

**Pour le nettoyage**

Assurer une aération suffisante.  
Bien nettoyer les surfaces contaminées.  
Ne pas rincer avec de l'eau.

**Autres informations**

Aucune information disponible.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7  
Protection individuelle: voir rubrique 8  
Évacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Observer le mode d'emploi.

**Préventions des incendies et explosion**

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'épanchent au niveau du sol  
Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.  
Protéger du rayonnement solaire. Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

**Conseils pour le stockage en commun**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Aucune information disponible.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

détergent

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**DINITROL 582 Cleaning Towel**

Révision: 22.01.2026

Code du produit: 86582

Page 5 de 11

**Valeurs de référence DNEL/DMEL**

N° CAS	Désignation		
DNEL type	Voie d'exposition	Effet	Valeur
	Hydrocarbures, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics		
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systemique	149 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systemique	300 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systemique	149 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	2085 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	477 mg/m <sup>3</sup>

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés**

Assurer une aération suffisante.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
**Protection des yeux/du visage**

Lunettes avec protections sur les côtés (DIN EN 166)

**Protection des mains**

Porter les gants de protection homologués (EN ISO 374):

FKM (caoutchouc fluoré) période de latence: 480 min.

NBR (Caoutchouc nitrile) période de latence: 480 min.

Epaisseur du matériau des gants : > 0,12 mm

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Remplacer en cas d'usure.

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

**Protection de la peau**

Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

**Protection respiratoire**

Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre.

appareil respiratoire à filtre anti-gaz (EN 141)., Matière/fluide filtrant: A

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**
**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:

Liquide

Couleur:

incolore

Odeur:

caractéristique

Seuil olfactif:

non déterminé

Point de fusion/point de congélation:

-90 °C

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**DINITROL 582 Cleaning Towel**

Révision: 22.01.2026

Code du produit: 86582

Page 6 de 11

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Substance active: 83-105 °C
Inflammabilité:	non déterminé non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	Substance active: 1 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	Substance active: 7 vol. %
Point d'éclair:	Substance active: -5 °C
Température d'auto-inflammation:	Substance active: > 200 °C
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur:	La substance est insoluble dans l'eau.
Viscosité cinématique: (à 20 °C)	0,5 mm <sup>2</sup> /s
Hydrosolubilité:	La réalisation de l'étude n'est pas nécessaire car la substance est connue pour être insoluble dans l'eau.
Solubilité dans d'autres solvants non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Pression de vapeur: (à 20 °C)	Substance active: 60 hPa
Densité (à 20 °C):	Substance active: 0,71 g/cm <sup>3</sup>
Densité de vapeur relative:	non déterminé
Caractéristiques des particules:	non applicable

**9.2. Autres informations**
**Informations concernant les classes de danger physique**

 Dangers d'explosion  
non déterminé

 Température d'inflammation spontanée  
solide:  
gaz:

 non déterminé  
non applicable

 Propriétés comburantes  
non déterminé

**Autres caractéristiques de sécurité**

Taux d'évaporation:

non déterminé

Point de ramollissement:

non déterminé

Viscosité dynamique:

non applicable

**Information supplémentaire**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**
**10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

**10.4. Conditions à éviter**

 Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.  
Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**DINITROL 582 Cleaning Towel**

Révision: 22.01.2026

Code du produit: 86582

Page 7 de 11

**10.5. Matières incompatibles**

Tenir à l'écart de: Acide fort, Agents oxydants.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**
**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**
**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
	Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics				
	orale	DL50 > 5000 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 >2600 mg/kg	Lapin		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 >193 mg/l	Rat		

**Irritation et corrosivité**

Corrosion/irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics)

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Informations sur les voies d'exposition probables**

Aucune information disponible.

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Aucune information disponible.

**Expériences tirées de la pratique**

Aucune information disponible.

**11.2. Informations sur les autres dangers**
**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**DINITROL 582 Cleaning Towel**

Révision: 22.01.2026

Code du produit: 86582

Page 8 de 11

**Information supplémentaire**

Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**
**12.1. Toxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
	Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics			
	OCDE 301F	> 60%	28	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Le produit n'a pas été testé.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Le produit n'a pas été testé.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**
**13.1. Méthodes de traitement des déchets**
**Recommandations d'élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Ne pas mélanger à d'autres déchets.

Liste des propositions pour les code déchets/désignations des déchets selon le CED:

**Code d'élimination des déchets - Produit**

150202 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection; absorbants, matériaux filtrants (y compris les filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses; déchet dangereux

**Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés**

150202 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection; absorbants, matériaux filtrants (y compris les filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses; déchet dangereux

**L'élimination des emballages contaminés**

Eliminer en observant les réglementations administratives.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**DINITROL 582 Cleaning Towel**

Révision: 22.01.2026

Code du produit: 86582

Page 9 de 11

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**
**Transport terrestre (ADR/RID)**

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 1206
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	HEPTANES
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	3



Code de classement:	F1
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité exceptée:	E2
Catégorie de transport:	2
N° danger:	33
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

**Transport fluvial (ADN)**

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 1206
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	HEPTANES
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	3



Code de classement:	F1
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité exceptée:	E2

**Transport maritime (IMDG)**

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 1206
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	HEPTANES
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	3



Marine polluant:	yes
Dispositions spéciales:	-
Quantité limitée (LQ):	1 L

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**DINITROL 582 Cleaning Towel**

Révision: 22.01.2026

Code du produit: 86582

Page 10 de 11

Quantité exceptée: E2  
 EmS: F-E, S-D

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro** UN 1206

**d'identification:**

**14.2. Désignation officielle de** HEPTANES

**transport de l'ONU:**

**14.3. Classe(s) de danger pour le** 3

**transport:**

**14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 3



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L  
 Passenger LQ: Y341  
 Quantité exceptée: E2  
 IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 353  
 IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L  
 IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 364  
 IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR OUI  
 L'ENVIRONNEMENT:



Matières dangereuses: Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune information disponible.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**
**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
**Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40, Inscription 75

Indications relatives à la directive E2 Danger pour l'environnement aquatique  
 2012/18/UE (SEVESO III):

Informations complémentaires: P5c

**Information supplémentaire**

Les réglementations nationales doivent être également observées!

Observer la directive 98/24/CE pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés en présence d'un risque présenté par des substances chimiques au poste de travail.

Respecter la législation nationale sur les produits chimiques

**Législation nationale**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**DINITROL 582 Cleaning Towel**

Révision: 22.01.2026

Code du produit: 86582

Page 11 de 11

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

**Information supplémentaire**

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Les substances suivantes dans ce mélange ont fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:

**RUBRIQUE 16: Autres informations**
**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,16.

**Abréviations et acronymes**

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables, catégorie de danger 2  
 Asp. Tox. 1: Danger par aspiration, catégorie de danger 1  
 Skin Irrit. 2: Irritation cutanée, catégorie de danger 2  
 STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, catégorie de danger 3  
 Aquatic Chronic 2: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité chronique 2  
 ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
 IATA: International Air Transport Association  
 GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
 CAS: Chemical Abstracts Service  
 LC50: Lethal concentration, 50%  
 LD50: Lethal dose, 50%

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Information supplémentaire**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Cette fiche de données de sécurité contient uniquement des informations relatives à la sécurité et ne remplace pas les informations ou les spécifications du produit.

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006, article 31, tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878.